

# Les Juifs dans nos régions (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> S.)

Avant d'aborder le cas des Juifs montois, il nous paraît judicieux de rappeler en quelques lignes leur sort en Hainaut et dans les principautés avoisinantes. Si, je le répète, nous survolons brièvement le sujet, c'est pour la simple raison qu'il a déjà fait l'objet d'une synthèse remarquable de la part de Jean Stengers<sup>1</sup>. Cet auteur a analysé avec beaucoup de talent et d'esprit critique les sources médiévales ainsi que les recherches antérieures<sup>2</sup> et il faut bien constater que, depuis cette publication en 1950, peu d'études approfondies ont été entreprises<sup>3</sup>. Cela apparaît avec évidence à la lecture de deux excellents chapitres de Jean-Philippe Schreiber qui permettent de faire rapidement le point sur la question<sup>4</sup>.

## 1- Jusqu'en 1349.

Au sujet des Juifs de nos régions les documents sont totalement absents jusqu'au XIII<sup>e</sup> S. Ils concernent uniquement les régions limitrophes : la vallée du Rhin (Cologne, Juliers...) ou le nord de la France (Ile de France, Champagne). Nous pouvons donc conclure que si la présence juive est possible (notamment le long de la route commerciale Bruges-Cologne), elle est très peu importante, au point de n'avoir laissé aucune trace.

---

<sup>1</sup> STENGERS, J., *op. cit.*, 190 pp.

<sup>2</sup> CARMOLY, E., Essai sur l'histoire des Juifs en Belgique, dans *Revue Orientale*, t. 1, 1841 ; t. 3, 1843-44.  
OUVERLEAUX, E., Notes et documents sur les Juifs de Belgique, Tiré à part de la *Revue des Etudes Juives*, t. VII, t. VIII, t. IX, Paris, 1885, 95 pp.

ULMANN, S., *Histoire des Juifs en Belgique jusqu'au XIX<sup>e</sup> S.*, Anvers, s. d., 61 pp.

ULMANN, S., *Histoire des Juifs en Belgique jusqu'au XVIII<sup>e</sup> S.*, Anvers, s. d. (1927), 65 pp.

<sup>3</sup> SCHMIDT, E., *L'histoire des Juifs à Anvers*, Anvers, Excelsior, 1969, 92 pp.

TOLLEBEEK, J., Joden in de Zuidelijke Nederlanden, 12de- 14de eeuw, dans *Spiegel Historiae*, 1984, t. XIX,

pp. 245-251.

YANTE, J. M., Les Juifs dans le Luxembourg au Moyen Age, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1986, t. LXII, pp. 3-33.

HABICHT, L., La Jérusalem de l'Occident : l'histoire des Juifs et des gentils à Anvers, dans *Septentrion*, 1996, n°1, pp. 43-49.

<sup>4</sup> Le chapitre de J. P. SCHREIBER, *L'immigration juive en Belgique, du Moyen Age à nos jours*, dans MORELLI, A. et alii, *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1992, pp. 207-254 ainsi que SCHREIBER, J. P., *L'immigration juive en Belgique. Du Moyen Age à la première guerre mondiale*, Bruxelles, éditions de l'U.L.B., 1996, 324 p. (et plus particulièrement le chap. II, pp. 35 à 40).

A partir du XIII<sup>e</sup> S., les archives nous livrent quelques témoignages de cette présence ; nous examinerons successivement les cas du Brabant, de la Flandre, du Luxembourg et du Hainaut<sup>5</sup>.

### **-Brabant.**

Originaires, selon toute vraisemblance, de la communauté rhénane, les Juifs se retrouvent le long de l'axe commercial Bruges - Cologne dont nous venons de parler : Jodoigne (début du XIII<sup>e</sup> S.), Louvain (1220), Tirlemont (1232), Bruxelles (1<sup>ère</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> S.), Léau (1253), Malines (1273).

Deux documents célèbres du XIII<sup>e</sup> S. nous montrent l'importance de la communauté bruxelloise. Dans son testament, en effet, le duc Henri III ordonne de chasser les Juifs qui se livrent à l'usure ; par contre, sa veuve, Aleyde, régente pendant la minorité de son fils, se montre plus réaliste et s'adresse à saint Thomas d'Aquin pour savoir dans quelle mesure il lui est permis d'exploiter financièrement *ses* Juifs. Comme, dans sa lettre, la question concernant les Juifs occupe la place principale, on peut facilement en déduire qu'ils constituent une communauté nombreuse au XIII<sup>e</sup> S<sup>6</sup>.

En 1309, la croisade dirigée contre les Turcs est précédée d'une propagande vigoureuse qui déchaîne un grand enthousiasme religieux. Des bandes de croisés, souvent miséreux, renouvellent les exploits de leurs prédécesseurs de 1096.. De Cologne, les massacres de Juifs, encore une fois les boucs émissaires de service, gagnent le Brabant où le duc permet aux rescapés de se réfugier dans son château de Genappe. Les croisés, sans complexe, y mettent le siège avant d'être exterminés par les troupes ducales.

Les textes mentionnent peu la présence juive dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> S.. Notons seulement qu'à Bruxelles, les toponymes (*rue des Juifs, escalier des Juifs...*) la révèlent au pied du *castrum* ducal du Coudenberg, sans doute pour des raisons de sécurité<sup>7</sup>.

### **-Luxembourg**

Le premier établissement juif connu dans le Luxembourg est celui d'Arlon où, en 1226, une transaction porte sur une rente grevant une maison dans la *rue des Juifs*. Un prêteur est signalé à Luxembourg en 1276, deux autres à Echternacht et Liessem en 1332 et l'année suivante, les oeuvres de loi de La Roche- en- Ardenne évoquent la maison où *li iuwis demoire*.<sup>8</sup>

Comme on peut le constater, les établissements juifs dans le Luxembourg se comptent sur les doigts de la main jusqu'en 1349.

---

<sup>5</sup> Il n'y pas de Juif au Moyen Age dans la Principauté de Liège ni dans le comté de Namur.

<sup>6</sup> STENGERS, J., *op. cit.*, pp. 13-15.

<sup>7</sup> STENGERS, J., *op. cit.*, pp. 36-37.

<sup>8</sup> YANTE, J. M., *op. cit.*, pp. 5-6.

## - Flandre.

Jean Stengers déclare qu'il n'y a pas de Juifs dans le comté de Flandre au Moyen Age<sup>9</sup>. Cette affirmation est contestée par des études plus récentes<sup>10</sup> qui révèlent, par exemple, la présence d'un médecin juif originaire de Londres à la cour des comtes. D'autre part, au XIV<sup>e</sup> S., plusieurs personnes portent le surnom de *Juif*<sup>11</sup>. J. Tollebeek pense qu'il s'agit de *convertis* ou de *descendants de convertis* ; mais dans les deux cas, cela semble prouver qu'il devait y avoir à cette période quelques Juifs en Flandre<sup>12</sup>.

## - Hainaut.

Bien entendu, ce comté sera évoqué longuement dans le chapitre consacré à la ville de Mons, mais on peut déjà rappeler quelques généralités.

L'arrivée des Juifs en Hainaut (1307) coïncide avec leur expulsion de France par Philippe le Bel<sup>13</sup>. D'ailleurs, durant la première moitié du XIV<sup>e</sup> S., leur présence ou leur absence sont liées à la politique des rois français qui ont soufflé le chaud et le froid sur les errances de leur communauté.

Nous verrons également que le *sacrilège* de Cambron<sup>14</sup>, en 1326, est une date importante car il semble bien que les relations entre chrétiens et Juifs se sont sensiblement refroidies à partir de ce moment.

De toute manière, en 1337, le comte leur renouvelle sa protection<sup>15</sup> : on recense encore dix-huit familles juives (et donc, un minimum de 35 individus<sup>16</sup>) qui habitent Binche, Péronnes, Neufvilles, Mons, Ath, Maroilles, Dourlers, Mecquignies, Pont-sur-Sambre, Crespin et Forest<sup>17</sup>.

En 1344, un Juif de Blaton est signalé à Perwez (Brabant) et y pratique le prêt à intérêts. Enfin d'autres petites communautés doivent exister aussi à Hon et à Steenkerke puisqu'on y recense des exécutions lors de la grande peste en 1348-1349<sup>18</sup>.

---

<sup>9</sup> STENGERS, J., *op. cit.*, p. 15

<sup>10</sup> TOLLEBEEK, J., *op. cit.*, pp. 248-250.

<sup>11</sup> Willem de Juede, échevin de Gand (1302) ; Pauwels de Juede, échevin de Gand (1331 et 1335)...

<sup>12</sup> TOLLEBEEK, J., *op. cit.*, p. 248.

<sup>13</sup> Voir *infra*, p. 40. J. STENGERS (*op. cit.*, p. 80, note 4), citant F. PRIMIS (*Geschiedenis van Antwerpen*, t. II, Anvers, 1929, p. 133), signale la présence, à Mons, en 1276, de l'échevin *Arnoldus Judaeus*. Manifestement, il s'agit d'une erreur : aucun échevin portant ce nom n'est signalé à Mons et, par ailleurs, les textes montois de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> S. ne sont plus en latin, ce qui exclut la présence d'*Arnoldus*. Prims a peut-être confondu avec Bergen op Zoom.

<sup>14</sup> Voir *infra*, p. 57.

<sup>15</sup> Acte du 24 avril 1337 ; cité dans DEVILLERS, L., *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, Bruxelles, t. III, 1874, pp. 460-461.

<sup>16</sup> Puisque les enfants ne sont pas cités dans le document.

<sup>17</sup> Les six dernières localités se trouvent actuellement en France, dans le département du Nord.

<sup>18</sup> STENGERS, J., *op. cit.*, pp. 19-23.

## 2- La grande peste.

Vraisemblablement présente sur des galères génoises venues de Crimée, la peste pénètre dans le port de Marseille le 1<sup>er</sup> novembre 1347. Avec une rapidité foudroyante, l'épidémie se propage à toute l'Europe (1348-1350) en répandant une terrible mortalité<sup>19</sup>.

Sa progression est précédée par un sentiment d'angoisse et de terreur. C'est ainsi que se développe le mouvement des flagellants, véritable secte mystique qui pense acquérir la pureté (qui la mettra à l'abri de la peste) par la pénitence, la prière et des flagellations continues<sup>20</sup>. Ces fanatiques électrisent les populations et sont souvent à la base du massacre de nombreux Juifs accusés, comme toujours, d'être responsables de l'épidémie : ils auraient, dit-on cette fois-ci, empoisonné les fontaines et les puits<sup>21</sup>.

Les massacres ne sont pas toujours spontanés, les autorités en sont souvent les complices intéressés. Nous verrons, notamment, que le comte de Hainaut en profite pour récupérer les créances impayées aux Juifs (tués ou expulsés)<sup>22</sup>.

Une seule tuerie est connue avec précision, celle de Hon, près de Bavay, dans le comté de Hainaut, où deux familles sont brûlées vives le 28 août 1349.

Ailleurs, les archives donnent moins de détails. Il semble bien que les Juifs du Brabant aient été tous massacrés ainsi que ceux d'Ath. Pour le Luxembourg et le reste du Hainaut, on constate leur disparition sans savoir exactement si la mort ou l'exil en est responsable<sup>23</sup>.

## 3- La 2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> S.

### **-BRABANT.**

A la veille du sacrilège de 1370, le Brabant compte deux familles juives à Louvain et quatre à Bruxelles. Cette dernière communauté devait être plus nombreuse, puisqu'elle possédait une synagogue, preuve d'une certaine

---

<sup>19</sup> Environ un tiers de la population européenne.

<sup>20</sup> DELUMEAU, J. et LEQUIN, Y., *op. cit.*, pp. 183-184.

<sup>21</sup> Les pogroms ne sont pas le seul moyen utilisé pour tenter de lutter contre l'épidémie de peste. Rappelons, par exemple, que la sortie des reliques de sainte Waudru à Mons a lieu à ce moment d'angoisse collective et qu'elle est à l'origine de la procession de la Trinité, bien connue des Montois.

Voir TORFS, L., *Fastes et calamités publiques survenues dans les Pays-Bas et particulièrement en Belgique depuis les temps les plus reculés. Epidémies, famines, inondations*, Paris-Tournai, Casterman, 1859, pp. 46-53.

<sup>22</sup> Voir *infra*, p. 49.

<sup>23</sup> STENGERS, J., *op. cit.*, pp. 22-23.

importance. De toute manière l'accusation d'avoir profané des hosties va leur être fatale.

Le 12 avril 1370, Catherine, une juive convertie, avoue en confession être en possession d'hosties qui ont saigné sous les poignards des Juifs qui les avaient dérobées. Catherine, prise de remords, vient les remettre au curé de sa paroisse (la Chapelle). Nous avons vu que l'accusation de profanation des hosties est fréquente depuis le XIII<sup>e</sup> S., cela explique que les autorités ne s'étonnent pas de cette histoire et soumettent à la question les Juifs dénoncés par Catherine. Bien entendu, ils avouent tout et quelques mois plus tard tous les Juifs du Brabant sont brûlés vifs<sup>24</sup>.

Après 1370 et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> S., il n'y a plus de Juifs dans le Brabant. Aucun document ne fait état de leur bannissement ; sans doute, après le sacrilège, ont-ils, tout simplement, évité le duché par crainte des représailles<sup>25</sup>.

### **- Luxembourg.**

Protégés directement par l'empereur Charles IV, les Juifs reviennent habiter le comté après la grande peste : Bastogne (1352), Saint-Vith (1370) et Luxembourg (1372) voient renaître de petites communautés.

Celles-ci connaissent la prospérité au XV<sup>e</sup> S. grâce à la disparition des Lombards et à l'arrivée des Juifs expulsés de l'archevêché de Trèves (1418).

Ce comté constitue donc une exception et verra, d'ailleurs, la présence de quelques familles juives jusqu'au XVI<sup>e</sup> S<sup>26</sup>.

### **-Flandre.**

Nous avons déjà signalé la rareté des documents faisant état de la présence de Juifs en Flandre. Néanmoins, il est très possible que certains d'entre eux viennent dans le comté à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> S.

---

<sup>24</sup> Voir à ce sujet DRATWA, D., Réminiscences visuelles de l'antijudaïsme, dans *Espace de libertés*, novembre 1997, pp. 12-13 et SCHREIBER, J. P., *L'immigration juive en Belgique, du Moyen Age à nos jours, op. cit.*, p.227, note 6. Ces auteurs font remarquer que le culte du miracle des hosties sanglantes s'est perpétué durant plusieurs siècles par la fête du St- Sacrement du miracle. Marguerite d'Autriche, pour sa part, établit une procession célébrée tous les ans, le premier dimanche après la Ste-Marguerite. Il faut attendre 1977 pour qu'une plaque de bronze rétablissant les faits soit inaugurée dans la cathédrale St-Michel par les représentants des deux cultes.

<sup>25</sup> STENGERS, J., *op. cit.*, pp. 24-27.

<sup>26</sup> YANTE, J. M., *op. cit.*, pp. 7-13.

En effet, en 1386, Philippe le Hardi accorde aux Portugais l'autorisation de résider en Flandre et d'y faire du commerce. Ce privilège, valable un an, est renouvelé l'année suivante pour un temps indéterminé<sup>27</sup>. Comme le suppose J. P. Schreiber, il devait y avoir parmi eux des Juifs convertis qui gagnèrent Anvers au siècle suivant<sup>28</sup>.

D'une manière assez étonnante, nous verrons que ces Juifs portugais ont peut-être un rapport avec la ville de Mons<sup>29</sup>.

## **-HAINAUT.**

Reste-t-il encore des Juifs en Hainaut après l'épidémie catastrophique de 1348-49 ?

Les personnes qui s'appellent *le Juif* sont sans doute des convertis ou des descendants de convertis ; à moins, que ce mot ne soit qu'un sobriquet. La question est délicate ; nous tenterons d'y répondre pour la ville de Mons.

Pourtant, deux documents nous font penser qu'il devait encore y avoir quelques familles présentes dans le comté. Le premier est un mandement du duc Guillaume à ses *châtelain, mayeur et échevins d'Ath* (28/2/1357) défendant aux Juifs et aux Lombards de *prêter argent sur armure et de recevoir en gage les armes des habitants de cette ville*<sup>30</sup>. Un autre document doit être examiné avec prudence car il n'est confirmé par aucune source contemporaine. Au XVII<sup>e</sup> S., en effet, l'historien F. Vinchant<sup>31</sup> rapporte *qu'en l'an 1371, Jean de Malines, prieur du Val des Escoliers [fut nommé] inquisiteur sur les Juifs qui lors estoient dans Mons, en considération du fait exécrationnable que ceux de leur nation avoient commis dans Bruxelles.*

Ces deux textes sont les derniers qui signalent l'existence des Juifs dans le Hainaut. Il faudra attendre le XVIII<sup>e</sup> S. pour les revoir dans la région<sup>32</sup>.

---

<sup>27</sup> LOPES, J. M., *Les Portugais à Anvers au XVI<sup>e</sup> S.*, Anvers, Buschmann, 1895, 41 pp. et EVERAERT, J. et STOLS, E. (sous la direction de), *Flandre et Portugal. Au confluent de deux cultures*, Anvers, Fonds Mercator, 1991, pp. 37-38.

<sup>28</sup> SCHREIBER, J. P., *L'immigration juive en Belgique. Du Moyen Age à la première guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>29</sup> Voir *infra*, p. 53.

<sup>30</sup> DEVILLERS, L., *Cartulaire des comtes de Hainaut*, Bruxelles, 1881, t.1, p. 492. Le même mandement (même date) est adressé aux échevins de Mons, ce qui fait penser que toutes les villes du comté ont dû le recevoir.

<sup>31</sup> VINCHANT, F., *Annales de la province et comté de Haynau*, édition augmentée et achevée par A. RUTEAU, Mons, 1648, p. 351.

<sup>32</sup> STENGERS, J., *op. cit.*, p. 24.

# Table des matières

Les Juifs dans nos régions.....	1
1- Jusqu'en 1349.....	1
2- La grande peste.....	4
3- La 2 <sup>e</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> S.....	4